

Samedi, 14 juin 2014, 14 h 00

Martigny

Ordre du jour

1. Salutations
2. Contrôle des présences
3. Election des scrutateurs
4. Procès-verbal de l'AD du 8 juin 2013
5. Rapport annuel du président
6. Affaires financières
 - a. Comptes 2013 et rapport des réviseurs
 - b. Suppléments au budget 2014
 - c. Budget 2015
 - d. Cotisation des membres et indemnités du comité
 - e. Subventions aux clubs de race
 - f. Crédit du comité
7. Elections
 - a. du Président
 - b. du Président de la Commission de formation
 - c. du reste du Comité
 - d) de l'Office de révision
8. Propositions
 - a) Attribution du prix de champion suisse lors des Expositions nationales de Volailles
 - b) Adaptation du Règlement de la formation et du perfectionnement
9. Expositions
 - a. Exposition nationale de volailles 2014 à Delémont
Adoption du Règlement d'exposition
Choix du prix d'exposition
 - b. Exposition nationale de volailles 2016 à Martigny VS
 - c. Nationale de volailles 2018 à Fribourg
 - d. 2020 et suivantes
 - e. Rétrospective de la 8^{ème} Exposition suisse des jeunes éleveurs du 17-19 janvier 2014 à Altdorf
10. Honorariat
11. Communications
12. Divers

Volailles de race Suisse

Martin Wyss
Président

Gabi Maurer
Secrétaire

Pour l'idéaliste l'avenir proche est sans importance, le cynique, en revanche, ne se préoccupe pas du lointain avenir. Le réaliste considère toutefois ce qui se passe dans le futur proche comme déterminant pour l'avenir lointain.

Auteur anonyme

Où va le train de l'élevage des petits animaux en Suisse, à quoi ressemble notre futur ?

Il est certain que l'élevage des petits animaux dans le passé avait une toute autre valeur que celle qui est la sienne aujourd'hui. C'est pourquoi il est, actuellement et dans l'avenir, d'une importance extrême que les éleveurs de petits animaux se montrent réalistes et suivent attentivement les développements de l'élevage des petits animaux et de la législation et qu'ils s'y impliquent.

1. Salutations

Avec la citation suivante " **le réaliste considère toutefois ce qui se passe dans le futur proche comme déterminant pour l'avenir lointain**", le président Martin Wyss ouvre l'assemblée des délégués 2014 à 14.00 heures. Il souhaite la bienvenue à tous les participants, au nom du comité de Volailles de race Suisse, dans la salle communale de Martigny, à l'occasion de l'assemblée des délégués.

Il salue tout particulièrement tous les membres d'honneur de Volailles de race Suisse présents et Jürg Schmid, du comité de Petits animaux Suisse.

Selon l'ordre du jour, il est possible de constater qu'un important volume d'affaires fédératives, assorti de décisions importantes, doit être traité. De plus, les élections de renouvellement du comité et celle d'un nouveau président de la Commission de formation figurent au programme cette année.

Excuses

Pour l'assemblée des délégués de ce jour, plusieurs excuses ont de nouveau été transmises au président. En représentation de toutes celles des organes de Volailles de race Suisse, M. Wyss mentionne Gabi Maurer, secrétaire du comité de Volailles de race Suisse. Les noms des excusés peuvent être consultés dans le procès-verbal de l'AD qui est publié in extenso sur Internet.

Membres d'honneur :

Willi Burkhart
Reto Oesch
Hansruedi Bigler
Hanspeter Blättler
Anton Meier
Margrit Zürcher

Des sociétés :

Urner Kleintierfreunde
KTZV Seengen und Umgebung
KGZV Biberist
OV Murten

Association des juges :

Heinz Wittwer

Le président remercie Michel Bovet et Jean-Maurice Tièche de la traduction simultanée de l'assemblée des délégués.

Hommage aux défunts

Durant le dernier exercice aussi, de nombreux collègues ont quitté cette terre pour toujours. À la mémoire de ceux qui nous ont quittés pour toujours sont cités Erwin Keusen, membre d'honneur, de Safnern, et Hans Dinkelmann, de Horgerberg, membre de la Commission de formation. Le président prie l'assemblée d'honorer la mémoire de tous les défunts en se levant pour observer une minute de silence. La convocation et les cartes de vote ont été envoyés selon les statuts et dans les délais, le 19 mai 2014, par la Centrale de Petits animaux Suisse à Zofingue, à toutes les organisations ayant des membres de la division volailles dans la statistique de Petits animaux Suisse. De même, l'ordre du jour a été publié en allemand et en français dans les publications officielles de la Tierwelt et sur Internet. Kurt Lirgg, accompagné de Jakob Etter, caissier de Petits animaux Suisse, et de Thomas Schwabe, directeur d'édition de la Tierwelt, apporte les salutations de Petits animaux Suisse.

2. Constatation des présences

92 personnes sont présentes avec 185 cartes de vote valables. La majorité absolue est de 93 voix.

3. Élection des scrutateurs

Le comité propose à l'assemblée Regula Imstepf et Marcel Weisskopf comme scrutateurs et Simon Zehnder comme chef du bureau de vote. Le chef du bureau de vote va compter les voix annoncées lors des scrutins et en communiquer le résultat à l'assemblée.

Décision : Les personnes proposées sont élues sans opposition.

M. Wyss rend attentif au fait que, selon l'article des statuts 10.5 de Volailles de race Suisse, un délégué ne peut représenter que 4 voix au maximum. Il prie les scrutateurs d'accorder la vigilance nécessaire à cette disposition. De plus, les statuts prévoient à l'article 11.2 que les votes et les élections se font à main levée tant que la majorité des voix présentes ne choisit pas une autre forme de scrutin. Cela n'est pas le cas.

Art. 11.3: Pour les affaires ordinaires, c'est la majorité absolue qui décide. En cas d'égalité des voix, l'affaire est considérée comme non acceptée.

Art.11.4: Pour les élections, au premier tour de scrutin, c'est la majorité absolue qui s'applique et au second tour la majorité simple. En cas d'égalité des voix, les élections doivent être répétées jusqu'à ce que quelqu'un soit élu.

L'assemblée ne demande aucune modification de l'ordre du jour, de sorte qu'il est considéré comme accepté.

4. Procès-verbal de l'AD du 08 juin 2013

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 8 juin 2013 à MuttENZ a paru dans les publications officielles No 25, du 21 juin 2013, en allemand, et dans le No 28.06.2013 en français. Dans le délai de recours de 30 jours, aucune proposition de changement n'a été envoyée au président. Ainsi, le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 12 juin 2013 est considéré comme accepté.

M. Wyss remercie Gabi Maurer et Andreas Ehrismann pour la rédaction du procès-verbal et Michel Bovet pour sa traduction.

5. Rapport annuel du président

Le rapport annuel du président a été envoyé à toutes les organisations, avec la

convocation, en français et en allemand. Il a aussi paru dans ces deux langues dans les publications officielles de la Tierwelt et sur le site Internet de Volailles de race Suisse. Le vice-président JM Tièche demande à l'assemblée s'il y a des souhaits justifiés d'adjonction ou des questions relatives au rapport annuel du président. La parole n'est pas demandée.

Décision: Le rapport annuel est adopté sans opposition. L'assemblée remercie M. Wyss par acclamation.

6. Affaires financières

Volailles de race Suisse est dans la situation confortable de compter dans ses rangs un gestionnaire et spécialiste des finances en la personne de Peter Gütle. P. Gütle informe sur les affaires financières.

a) Comptes annuels 2013 et rapport de révision

Volailles de race Suisse a une bonne situation financière. Il remercie Petits animaux Suisse et les sponsors Biomill SA et Zofinger Tagblatt de leurs contributions financières.

Les comptes annuels sont présentés avec clarté. Il commente quelques points qui concernent avant tout les réserves pour l'année du Jubilé. Celles-ci sont destinées à la Chronique, la cérémonie du Jubilé, l'Exposition nationale des volailles et les rénovations prévues pour le bien immobilier de Zollikofen. Il demande à l'assemblée s'il y a des questions. La parole n'est pas demandée.

Gilles Python donne lecture du rapport de révision. M. Wyss fait voter sur les comptes et le rapport de révision.

Décision : Les comptes avérés corrects et le rapport de révision sont adoptés sans opposition, avec décharge au comité. P. Gütle remercie de la confiance témoignée.

b) Compléments au budget 2014

Le caissier comment les adjonctions au budget 2014.

Décision : les adjonctions au budget 2014 sont acceptées à l'unanimité.

c) Budget 2015

Dans le budget 2015, P. Gütle commente quelques postes.

M. Strasser commente aux participants le plan d'assainissement du bien immobilier du Burgerweg à Zollikofen. Les rénovations seront réparties sur trois ans.

Décision: Le budget 2015 est approuvé sans opposition.

d) Cotisation annuelle des membres et indemnités du comité

Le comité proposé de laisser inchangées les cotisations des membres et les indemnités du comité, des commissions et des groupes de travail. À savoir: cotisation de membre CHF 1.-, indemnité journalière CHF 280.- repas compris, demi-indemnité journalière CHF 140.- repas inclus, délégations CHF 150.-, frais de déplacement CHF 0.70 / km et indemnité du comité CHF 20000.-.

Décision: La cotisation de membre pour 2014 de CHF 1.- et l'indemnité du comité sont acceptées sans opposition.

e) Subventions aux clubs de race

Décision: L'assemblée décide à l'unanimité de verser le montant de base de CHF 300.- et les CHF 300.- suivants en cas de participation à la CPP, la JEP et l'AD. Peter Gütle renvoie aux directives en la matière.

f) Crédit du comité

Décision: Le crédit du comité est maintenu sans opposition à CHF 7'500.- par affaire et au maximum CHF 25'000.- .

M. Wyss remercie P. Gütle pour le gestion avisée des finances de Volailles de race Suisse.

7. Elections

M. Wyss informe que, selon les statuts en vigueur, la durée de la législature est de quatre ans. Volailles de race Suisse ne connaît pas de limitation des législatures. Depuis toujours, les membres du comité discutent ouvertement de la durée de leur mandat en son sein.

M. Wyss demande à l'assemblée si une demande de changement de la forme des votes et des élections est formulée.

L'assemblée ne demande aucun changement.

a) Du président du jour

Le président propose le membre d'honneur et ancien vice-président M. Bovet comme président du jour. Il dirigera ce point de l'ordre du jour.

Décision : M. Bovet est élu sans opposition comme président du jour.

b) Du président (Election par Michel Bovet)

M. Bovet informe que M. Wyss a été élu au comité en 1994 lors de l'assemblée des délégués de Brigue VS de la Fédération suisse pour l'élevage de la volaille de race de l'époque.

Cette année, il y a exactement vingt ans qu'il travaille au sein du comité. En 2003, lors de l'assemblée des délégués d'Elm, il a été élu président en remplacement de Manuel Strasser. Comme il accorde une grande importance à une passation harmonieuse des pouvoirs au sein du comité de Volailles de race Suisse, il a déjà informé les comités de Volailles de race Suisse et de Petits animaux Suisse qu'il quittera sa charge de président en 2016.

Pour cette raison, M. Wyss ne se fait réélire que pour deux ans, pour autant que les délégués acceptent cette façon de procéder.

Décision : M. Wyss est confirmé à l'unanimité pour un mandat de 2 ans.

c) Président de la Commission de formation

Beat Schoch, qui est candidat à la présidence de la Commission de formation, est présenté aux délégués par U. Weiss.

M. Bovet demande aux délégués s'il y a d'autres candidatures.

Décision: B. Schoch est élu à l'unanimité président de la Commission de formation.

d) des autres membres du comité

M. Bovet demande à l'assemblée s'il est souhaité que chaque membre soit réélu individuellement ou si le reste du comité peut être élu en bloc.

Décision: Le reste du comité est confirmé en bloc dans sa charge.

M. Wyss remercie au nom du comité pour la confiance témoignée. Il assure que les décisions seront toujours prises pour le bien de l'élevage des volailles de race.

e) de l'office de révision (Election par Martin Wyss)

Avec Gilles Python, Volailles de race Suisse compte dans ses rangs une personne très compétente comme réviseur. En collaboration avec Michael Picard, du Bureau Fidustrust Révision SA, à Fribourg, il se met à disposition pour une année supplémentaire.

Décision: Sans opposition, Gilles Python et Michael Picard sont élus pour une nouvelle année.

8. Propositions

Les propositions à l'assemblée des délégués doivent parvenir par pli recommandé au président avant le 31.12. de l'année précédente. De la part des membres, aucune proposition n'a été présentée jusqu'au 31 décembre 2013.

Propositions du comité

M. Wyss informe que toutes les propositions présentées par le comité de Volailles de race Suisse à l'attention de l'assemblée des délégués ont été envoyées à tous les membres collectifs avec la convocation pour l'assemblée d'aujourd'hui.

Simultanément, elles ont été mises en ligne sur le site Internet.

Il demande s'il est exigé qu'il soit donné lecture des deux propositions. Cela n'est pas le cas.

a) Attribution du titre de champion suisse aux Expositions nationales de volailles

Là aussi, le président demande aux délégués s'il doit lire chaque article séparément. Cela n'est pas demandé.

Décision: La proposition pour l'attribution du titre de champion suisse est adoptée sans opposition.

b) Adaptation du règlement de formation et de perfectionnement

M. Wyss demande aux délégués si chaque article doit être lu séparément.

Cela n'est pas souhaité.

Décision: La proposition pour les adaptations du règlement de formation et de perfectionnement est adoptée sans opposition.

U. Weiss demande au comité de songer à demander une participation aux coûts de formation des juges dans le cas où le candidat n'exerce pas plus de 5 ans.

9. Expositions

a) Nationale des volailles 2014 à Delémont

H. Schönenberger présente le règlement d'exposition. Il ne lit que les titres et les numéros des articles.

Ferdi Hufschmid prend la parole sur l'article 6 Vente. Il propose que l'on complète cet article de la manière suivante : Sur la carte de jugement aucun animal ne peut être mis en vente.

H. Schönenberger ouvre la discussion. Personne ne s'exprime.

Décision: La proposition de F. Hufschmid est adoptée; il y a une voix contre.

Décision: Le règlement d'exposition est adopté sans opposition lors du vote final, avec la modification souhaitée.

H. Schönenberger présente les prix d'exposition.

H.P. Schürch, président de la division Volailles de Petits animaux Berne-Jura, informe sur l'avancement des préparatifs de la Nationale 2014 à Delémont.

M. Wyss informe que le deuxième Swiss Open sera organisé à Delémont.

Le règlement d'exposition pour Delémont sera envoyé avec les documents d'inscription.

Le comité et le CO seraient ravis que de nombreux sujets soient annoncés pour ce concours un peu différent.

b) Nationale des volailles 2016 à Martigny

Y. Roduit, président du CO de la Nationale de Martigny, informe les délégués sur l'état des préparatifs.

c) 2020 et suivantes

M. Wyss communique qu'il n'y a encore aucune candidature pour 2020. Il prie les organisations disposant des infrastructures nécessaires et souhaitant organiser cette exposition de s'annoncer auprès du responsable des expositions H. Schönenberger.

d) Rétrospective du 8^e Championnat suisse des jeunes , du 17 au 19 janvier 2014 à Altdorf

U. Götz passe en revue la dernière exposition de la jeunesse à Altdorf.

10. Honorariat

Le moment fort de l'assemblée suisse des délégués est à chaque fois l'honorariat. Au nom de Volailles de race Suisse, M. Wyss remercie W. Gloor de sa longue activité au sein du comité.

La médaille du mérite est une distinction particulière de Volailles de race Suisse. Elle est décernée aux membres qui s'engagent ou se sont engagés de façon exceptionnelle pour l'élevage des volailles de race.

La manière dont les propositions doivent être présentées au comité et les délais à respecter figurent dans le règlement correspondant. Le comité examine les candidatures. L'attribution est de la compétence de l'assemblée des délégués.

Les personnes suivantes sont honorées de la médaille du mérite:

Frédy Rosat, Les Moulins, Petits animaux Aigle-Chablais

Olivier Morel, Perroy, SVA Nyon et environs.

La distinction suprême de Volailles de race Suisse est le titre de membre d'honneur.

Le titre de membre d'honneur de Volailles de race Suisse est décerné aux éleveuses et aux éleveurs qui s'engagent de façon exemplaire et durable pour l'élevage des volailles de race , pour les intérêts et les objectifs de la fédération. Par acclamation, l'assemblée nomme membres d'honneur Peter Kobel Bowil BE, Heinrich Bachmann Steffisburg BE, Lilli Mischler Breil/Brigels GR et Ursula Götz Uhwiesen ZH.

11. Communications

Les responsables du Club suisse de la Rhénane se sont de nouveau déclarés prêts à organiser la CPP 2015. Elle aura lieu le 7 février à la salle polyvalente de Däniken SO. Les délégués sont invités à communiquer au comité leurs souhaits de thèmes possibles pour la matinée de la CPP.

AD de Petits animaux Suisse du 15 juin 2014

Lors de l'assemblée des délégués de Petits animaux Suisse de demain, des affaires importantes figurent de nouveau à l'ordre du jour. Les délégués devront se prononcer sur deux propositions qui ont une influence directe sur les finances de Petits animaux Suisse et par conséquent sur celles de notre fédération.

Communications des membres du comité

U. Götz informe brièvement sur le camp des jeunes 2014.

W. Gloor informe sur les cours et la formation des nouveaux juges.

Groupe de travail Fête du Jubilé: La fête du Jubilé aura lieu le 6 mai 2017. Lors de la Nationale de Martigny 2016, un prix d'exposition spécial sera attribué.

12. Divers

Le président demande à l'assemblée si des objections fondées sont formulées contre la conduite des débats ou la façon dont se sont déroulés les scrutins.

La parole n'est pas demandée.

En remerciant les délégués de leur participation à l'assemblée et de leur engagement dans les fédérations cantonales, les sections locales et les clubs spéciaux, le président lève l'assemblée des délégués 2014.

Fin de l'AD: 16:10 heures

Andreas Ehrismann

Procès-verbal

Michel Bovet, traduction